

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 108 (1963)
Heft: 8

Buchbesprechung: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Par ailleurs, le chronométrage des temps est de règle au SMAT, ce qui permet de calculer le prix de revient de chaque travail; de suivre les activités de chaque établissement, ainsi que d'une manière générale de tirer les conclusions quant à la marche du service.

J. PERGENT

Revue de la presse:

L'A.M.X.¹ 30 tonnes, version française du char européen
(d'après le *Figaro* et TAM)

Le «char européen» devait être étudié, suivant des normes données, et fabriqué en pré-série par l'Allemagne et la France. Après



¹ Ateliers d'Issy-les-Moulineau X.

confrontation des deux modèles, le meilleur serait adopté et construit en série.

Le modèle allemand est sorti, voilà quelques semaines, et le modèle français a été présenté à la presse le 7 juin au camp de Mailly. Comme ce dernier char est un frère de l'A.M.X. 13 tonnes dont sont dotés les bataillons d'exploration de nos divisions mécanisées, il semble utile de donner sur lui quelques renseignements à nos lecteurs.

Disons tout d'abord que cet engin est parfaitement étanche, au moyen de joints gonflables. Il peut évoluer dans le lit d'une rivière alors que l'eau arrive à la hauteur de sa tourelle, ses armes restant en mesure de tirer. Cela lui permet de franchir un cours d'eau de 2 m 20 de profondeur.

Mais ses qualités amphibies ne sont pas les seules que possède l'A.M.X. 30. Sa tourelle est climatisée, l'air qui y pénètre filtré, l'atmosphère intérieure pressurisée, c'est-à-dire qu'il possède un équipement N.B.C., soit anti-Nucléaire, Bactériologique et Chimique.

Son armement comprend un canon de 105 mm sans frein de bouche, le recul étant absorbé par un double frein élastique, une mitrailleuse de tourelle de 12,7 mm et une mitrailleuse coaxiale de 7,5 mm. Avec une vitesse initiale de 1000 m/s et une portée utile de 2800 m — qui semble une distance record pour le combat antichar — le canon tire un obus G, muni d'une charge creuse, qui perfore un blindage vertical de 38 cm d'épaisseur et perce aisément, sans ricocher, le blindage type O.T.A.N. constitué par une plaque d'acier de 152 mm inclinée à 62°,4. Grâce à l'emploi d'un télémètre SOM à coïncidence, la précision reste suffisante jusqu'à l'extrême portée utile. Un dispositif infrarouge permet le tir de nuit jusqu'à une distance de 1000 m, comme aussi le pilotage dans l'obscurité.

L'A.M.X. 30 est propulsé par un moteur Hispano-Suiza de 720 CV — 12 cylindres à plat — qui permet d'atteindre une vitesse de 65 km à l'heure. Son autonomie (rayon d'action) est de 500 km.¹ Le rapport entre la puissance du moteur et le poids du char est de 22 CV à la tonne, le rapport normal admis étant de 20 CV. Relevons que ce moteur a une caractéristique intéressante: il est, ou plus exactement il sera, « polycarburant », utilisant alors soit le gas-oil, soit le kérosène, soit encore l'essence. Des moteurs de ce dernier type sont en effet actuellement au banc d'essai et l'on pense disposer d'un char muni du moteur polycarburant lorsque paraîtront ces lignes. L'engin présenté à la presse le 7 juin avait un moteur de 720 CV, mais à essence.

¹ En 1940, le rayon d'action des chars français était de 70 à 90 km !

Les chenilles sont larges et munies de patins de caoutchouc remplaçables lorsqu'ils sont usés, ce qui évite les dégâts aux routes, source de difficultés, on le sait, pour les déplacements, en tout cas en temps de paix. La pression unitaire des chenilles est voisine de 700 gr au centimètre carré (plus de 900 gr. pour le Patton), facilitant ainsi les évolutions dans les plus mauvais terrains.

Quant à sa cuirasse, on nous dit — sans plus de précision — qu'elle est épaisse de « quelques bons centimètres » et qu'elle met l'équipage à l'abri de tous les tirs d'infanterie et d'artillerie. Au surplus, elle est suffisamment profilée pour que les projectiles anti-chars aient, d'une part, de fortes chances de ricocher sur elle, d'autre part, pour qu'ils rencontrent, du fait de l'inclinaison du blindage, une grande épaisseur à traverser. En tout cas, il apparaît que dans l'A.M.X. 30 l'armement et la mobilité ont le pas sur la protection.

Comme on peut s'en rendre compte par la photographie annexée, la silhouette de l'engin est basse: hauteur maximum 2 m 28 (3 m 40 pour le Patton), tourelle, à formes très fuyantes, en acier moulé.

L'équipage est de 4 hommes: un chef de char, un pilote, un tireur et un radio-chargeur.

Mais — d'après le *Figaro* — il y a un drame du « char européen ». Déjà l'Allemagne aurait annoncé qu'elle s'en tiendrait à son propre modèle! Ce qui risque, en réduisant l'importance du nombre de chars à construire, de la série finale, de mettre l'A.M.X. 30 — que, bien entendu, l'armée française aurait grande envie de fabriquer — à un prix prohibitif. Nous connaissons chez nous ces difficultés, nous qui voulons aussi avoir, en général, un armement suisse d'origine.

Mfl

Un communiqué du Ministère français des armées, du 25. 7., a annoncé que « le gouvernement a décidé de doter les divisions mécanisées et blindées de l'armée française de chars A.M.X. de 30 tonnes... »

« Les Allemands n'ayant pas caché leur décision de lancer la fabrication de leur propre char, sans attendre la confrontation des prototypes prévue pour le 16. 9 au camp de Mailly, le gouvernement français n'avait aucune raison de ne pas faire connaître la sienne ».

Il n'y aura donc pas de « char européen ».